

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****16025594***

TRIBUNAL DE COMMERCE

n 5 FEV. 2016

DU BRABANT WALLON
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0452 244 187

Dénomination

(en entier) : **SOCIETE FORESTIERE ET AGRICOLE DE WAYS RUART**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : rue de Ruart 1 - 1474 Genappe (Ways)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : NOMINATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 21 décembre 2015

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer Madame Tatiana HAULOT, administrateur.

Ce mandat prend court ce jour et viendra à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2021.

L'Assemblée accepte, à l'unanimité, la démission de Madame Denise de Pret Roose de Calesberg à dater de ce jour et lui donne décharge pour son mandat écoulé.

L'Assemblée décide de donner une procuration spéciale à Madame Christèle PARMENTIER, BDO Experts Comptables Soc. Civ. SCRL, Avenue Reine Astrid 92 boîte 6, 1310 La Hulpe, avec pouvoir de substitution et pouvant agir seule afin :

-De représenter et agir en son nom à la Banque Carrefour des Entreprises pour entamer toutes les démarches administratives pour la modification de l'immatriculation à la Banque Carrefour des Entreprises ou toutes autres formalités et à cette fin, remplir tous les formulaires, signer et déposer, faire toutes les déclarations demandées et, en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la réalisation de cette procuration.

-De la représenter et agir en son nom auprès du Moniteur belge pour demander la publication de toutes décisions quelconques concernant la société dans les annexes du Moniteur belge, pour entamer de manière générale toutes démarches administratives auprès du Moniteur belge et par conséquent, remplir et signer tous les formulaires et documents de dépôt, effectuer toute déclaration éventuellement demandée et en général, faire tout ce qui est nécessaire pour la bonne exécution de cette procuration générale.

Pour extrait conforme

Christèle Parmentier
MandataireMentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature